

06.11.2010 - 10:47 Uhr

Politique économique et protection contre les licenciements antisyndicaux Les buts : plein emploi et bonnes conditions de travail

Bern (ots) -

Avec fermeté, les congressistes ont demandé une interdiction des licenciements antisyndicaux. Des licenciements qui ont nettement augmenté durant la toute dernière crise. C'est pourquoi l'Union syndicale suisse (USS) et ses syndicats continueront à dénoncer publiquement chaque licenciement antisyndical. Si les efforts actuellement déployés pour mieux protéger les représentant(e)s syndicaux contre les licenciements devaient échouer, l'USS relancerait sa plainte auprès de l'Organisation internationale du Travail (OIT). En outre, les congressistes ont chargé l'USS de lancer une proposition de loi au Parlement ou une initiative populaire sur la protection des représentant(e)s syndicaux.

Entamer un tournant de politique économique

Après 20 années de vaches maigres, c'est désormais l'heure de réaliser un tournant. Le document sur la politique économique adopté avec quelques ajouts par les congressistes demande, notamment :

- le plein emploi et de bonnes conditions de travail. Sont également nécessaires : une politique conjoncturelle active, une régulation et un redimensionnement des marchés financiers et des capitaux ainsi qu'une offensive en matière d'investissement dans la construction de logement, les transports publics et l'accueil extrafamilial des enfants. Les personnes handicapées doivent être mieux intégrées, de même que les chômeurs et chômeuses de longue durée. Des horaires de travail réduits et prévisibles aideront à mieux concilier profession et famille. Quant au travail temporaire, il faut le limiter, le travail sur appel devant, lui, être interdit.
- L'introduction de salaires minimums garantira de meilleurs revenus. Début 2011, l'USS lancera une initiative populaire à ce sujet. Lors des négociations salariales, l'USS demandera des hausses de salaires correspondant au renchérissement et à l'augmentation de la productivité, ainsi que l'introduction de salaires fixes pour remplacer les bonus des cadres supérieurs. La partie des salaires supérieure au million devra être soumise à l'impôt sur les bénéfices et le produit de ce dernier sera reversé aux ménages dont les revenus sont modestes ou moyens. Les discriminations salariales et la sous-enchère salariale doivent être combattues. Et il est de toute urgence nécessaire de mettre fin à la tendance dominante en politique fiscale, afin d'imposer plus fortement les hauts revenus.

Résolutions

Les congressistes ont décidé, par 70 voix contre 69, que l'USS devra soutenir un éventuel référendum contre le refinancement des caisses de pensions publiques, comme le Parlement devrait le décider en décembre. En outre, ils ont adopté un certain nombre de résolutions poursuivant les buts suivants :

- OUI à l'initiative pour des impôts équitables (votation le 28 novembre) ;
- une régulation plus stricte de la place financière, pour éviter de nouvelles crises ;
- que le franc fort et la spéculation soient combattus ;
- l'amélioration des mesures d'accompagnement, en particulier contre les faux indépendant(e)s.

Contact:

Peter Lauener (079 650 12 34), responsable de l'information et porte-parole de l'USS, et

Ewald Ackermann (079 660 36 14) service de l'information de l'USS, se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100613589> abgerufen werden.